

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTIONS

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

- Pré-inscription du 18 au 28 avril auprès du service Accueil de la Direction de l'Action Éducative.
- Tenue d'une commission à l'issue de la période de pré-inscriptions.
- La pré-inscription sera définitive une fois celle-ci confirmée par courrier après la tenue de la commission.

LA PRÉ-INSCRIPTION NE VAUT PAS INSCRIPTION

PIÈCES A FOURNIR SI VOTRE ENFANT NE FRÉQUENTE PAS LES ACCUEILS DE LOISIRS

- L'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 (imposable ou non), Dans le cas d'une union libre, les 2 ORIGINAUX des avis d'imposition doivent être présentés.
- Le(s) livret(s) de famille,
- Le justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le carnet de santé de l'enfant.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE PERMETTRONT PAS LA PRÉ-INSCRIPTION

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Un coût du séjour calculé selon les ressources des familles.
- Paiement de l'intégralité du coût du mini-séjour avant la date de départ.
- Possibilité de payer en plusieurs échéances.

EN CAS DE DÉSISTEMENT

- Entre la date d'inscription et le 10^e jour avant la date de départ : 50 % du montant total de la participation dû par la famille au titre du mini-séjour.
- À moins de 10 jours de la date de départ : 100 % du montant total de la participation sera facturé à la famille au titre du mini-séjour.
- En cas de désistement justifié ou d'annulation du mini-séjour du fait de la Ville : remboursement intégral des sommes perçues.

FRAIS MÉDICAUX

Les frais médicaux sont avancés par nos soins pendant le séjour. Au retour, un relevé correspondant au montant des frais engagés est envoyé à la famille. A la réception du règlement de la famille, la feuille de soins lui est adressée.

ATTESTATION DE PARTICIPATION

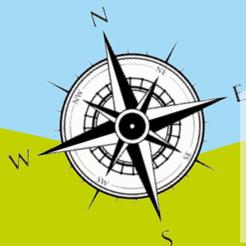
Une attestation de participation au mini-séjour peut être délivrée par la Direction de l'Action Éducative, sur la demande de la famille, uniquement au retour du ou des enfants.

MINI SÉJOURS JUILLET ET AOÛT 2017



Pré-inscriptions du 18 au 28 avril 2017

Pour les 4 à 11 ans



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Direction de l'Action éducative
01 30 40 50 90 - sscolaire@ville-taverny.fr
Conditions d'inscriptions sur www.ville-taverny.fr



ÉTÉ 2017

UN ÉTÉ AVEC NOS ANIMATEURS, DES MINI-SÉJOURS « MADE IN TAVERNY »

Cette année encore, la municipalité a fait le choix de travailler uniquement avec ses animateurs sur tous les temps de loisirs proposés aux enfants pendant les vacances d'été. Acteurs éducatifs à part entière, nous souhaitons nous appuyer sur leurs compétences. C'est en valorisant leur travail de tous les jours et en leur proposant des formations adaptées que nous sommes capable d'offrir un service de qualité.

La modulation des prix en fonction des ressources des familles est également un critère que nous prenons en compte pour favoriser le départ de tous les enfants dans une logique d'égalité émanant des valeurs de la République auxquelles nous sommes tant attachés.

Ainsi, cette année, nous sommes particulièrement heureux de renouveler cette offre aux enfants âgés de 4 à 11 ans pour partir en mini-séjour à la découverte de notre territoire.

Nos animateurs accompagneront vos enfants dans de nombreuses activités artistiques, sportives et écologiques afin de leur faire passer un séjour réussi.

Nous vous laissons ainsi explorer cette offre qui permettra, à vos enfants de passer un séjour épanouissant et ludique.

L'équipe municipale

SÉJOURS PROPOSÉS

LIEU	DATES	AGES	PLACES	THÈMES
Les Écuries Auvers-sur-Oise	du 19 au 21 juillet	4 à 6 ans	24	Le Far West
La Base de Loisirs Saint-Fargeau-Ponthierry	du 24 au 28 juillet	6 à 11 ans	24	Nature et sport
La Ferme d'Écancourt Jouy-Le-Moutier	du 16 au 18 août	4 à 6 ans	12	La Ferme Bricolo
Les Écuries Auvers-sur-Oise	du 21 au 25 août	6 à 11 ans	24	Sur la Trace des impressionnistes

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES PAR SÉJOUR EST LIMITÉ (se reporter aux conditions générales d'inscriptions).



LES ÉCURIES D'AUVERS-SUR-OISE

Le site se trouve dans le cœur d'Auvers-sur-Oise. Les enfants d'âge maternel s'initieront à l'équitation, aux soins des poneys et à la création de costumes du « Far West ». Les enfants d'âge élémentaire s'initieront à l'équitation, aux soins des poneys et aux ateliers peintures et Arts plastiques. Les Écuries proposent également divers ateliers ludiques en lien avec les chevaux.



LA FERME D'ECANCOURT À JOUY-LE-MOUTIER

Aux portes du Parc National Régional du Vexin Français, la ferme d'Écancourt est une ferme pédagogique qui permet aux enfants de découvrir et de s'initier aux soins des animaux, à la fabrication du pain et au tissage de la laine. Des ateliers jardinage, culinaire et de recyclage seront également au programme.



LA BASE DE LOISIRS DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

À la limite de la forêt de Fontainebleau, la base de loisirs propose des activités sportives de pleine nature. Le tir à l'arc, l'escalade sur bloc, la course d'orientation, la randonnée, les grands jeux et la visite de la ferme pédagogique animeront les journées de vos enfants.

Un programme d'activité sera mis en place et mené par les animateurs aux côtés des activités proposées par les sites. Des veillées seront organisées chaque soir.

TARIFS

HC* Hors Commune

Tranche tarifaire	Auvers-sur-Oise		Saint-Fargeau-Ponthierry	Jouy-Le-Moutier
	4/6 ans	6/11 ans	6/11 ans	4/6 ans
T1	44 €	75 €	80 €	44 €
T2	52 €	90 €	96 €	53 €
T3	59 €	101 €	108 €	59 €
T4	66 €	112 €	120 €	66 €
T5	72 €	123 €	132 €	73 €
T6	80 €	137 €	146 €	81 €
T7	88 €	150 €	161 €	88 €
T8	97 €	166 €	178 €	98 €
T9	103 €	177 €	190 €	104 €
T10	110 €	188 €	202 €	111 €
T11	118 €	202 €	216 €	119 €
HC *	131 €	224 €	240 €	132 €